

RCS : FREJUS Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00370 Numéro SIREN : 504 629 221 Nom ou dénomination : 3%. COM

Ce dépôt a été enregistré le 23/07/2019 sous le numéro de dépôt 3437

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS
DÉPÔT DU

23 JUIL 2019

30%.COM

2019-1313437

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE

N°

AU CAPITAL DE 30.000 €

SIÈGE SOCIAL : 1011, avenue des Golfs

Domaine de la Colle Douce

83700 SAINT RAPHAEL

RCS FREJUS B 504 629 221 (2008 B 370)

--

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

EN DATE DU 14 MAI 2019 À 16 H 00

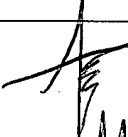
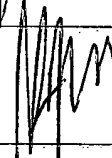
SUR LES COMPTES CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF

ET LE QUATORZE MAI À SEIZE HEURES

Les associés se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la gérance.

SONT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

NOMS	NOMBRE DE PARTS	EMARGEMENT
Laurent DE BREYNE	360	
La SC KEYS Représentée par sa co-gérante Hélène MAGDALOU ép. DE BREYNE	40	
TOTAL	400	Parts de 75 € chacune

Total égal au nombre de parts composant le capital social.

Etant précisé que ce tableau tient lieu de feuille de présence.



Monsieur Laurent DE BREYNE, gérant de la Société préside la séance et met à la disposition de l'Assemblée :

- ✓ Le rapport de gestion de la gérance
- ✓ L'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2018
- ✓ Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223.19 du Code de Commerce
- ✓ Le texte des projets de résolutions

Le gérant rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

ORDRE DU JOUR

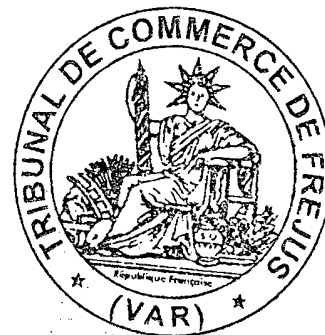
- ✓ Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2018
- ✓ Quitus à la gérance
- ✓ Affectation du résultat
- ✓ Rémunération de la gérance
- ✓ Conventions visées à l'article L.223.19 du Code de Commerce
- ✓ Questions diverses
- ✓ Délégation de pouvoirs en vue des formalités

Le gérant donne ensuite lecture du Rapport de la Gérance, commente les comptes clos le 31 DECEMBRE 2018 et répond aux différentes questions qui lui sont posées.

Personne ne demandant plus la parole, le gérant met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'Ordre du Jour.

L. DEBREYNE

RESOLUTIONS



10

PREMIERE RESOLUTION

EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion de la Gérance sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2018, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2018, lesquels font apparaître un BENEFICE de 98.372 €.

UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION

QUITUS A LA GERANCE

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la Gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION

AFFECTATION DU RESULTAT

Compte tenu :

. du Report à Nouveau	74 €
. du Bénéfice de l'exercice	<u>98.372 €</u>

Le résultat affectable s'élève à 98.446 €

que l'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit :

. Aux Autres Réserves	98.400 €
. Au Report à Nouveau	<u>46 €</u>
	98.446 €

Pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., l'Assemblée Générale rappelle qu'une distribution de dividende est intervenue en date du 8 juin 2015 pour un montant de 3.000 €. Plus aucune autre distribution n'est intervenue depuis.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale précise que le montant global des dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal s'est élevé à 4.224 €.

UNANIMITE

QUATRIEME RESOLUTION

REMUNERATION DE LA GERANCE

L'Assemblée Générale approuve la rémunération versée à la gérance au cours de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2018 soit la somme de 85.800 €.

L. Haff

Elle approuve également la prise en charge par la société :

- . des cotisations sociales obligatoires pour un montant de 25.812 €
- . la somme de 14.273 € au titre de la Loi Madelin,
- . la somme de 8.387 € au titre de la CSG déductible,
- . la somme de 3.179 € au titre d'abondement PEE

UNANIMITE

CINQUIEME RESOLUTION

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.223.19 DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le Rapport Spécial établi conformément aux dispositions de l'article L.223.19 du Code de Commerce déclare l'approuver purement et simplement.

UNANIMITE

SIXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original des présentes aux fins d'accomplir les formalités requises par ce qui précède.

UNANIMITE

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE .

P/La SC KEYS
La co-gérante,
Hélène MAGDALOU
Epouse DE BREYNE



Laurent DE BREYNE



GREFFE du TRIBUNAL du COM. de FREJUS
DÉPÔT L J
23 JUL. 2019

30%.COM

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE

AU CAPITAL DE 30.000 €

SIEGE SOCIAL : 1011, avenue des Golfs

Domaine de la Colle Douce

83700 SAINT RAPHAËL

RCS FREJUS B 504 629 221 (2008 B 370)

--
**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 14 MAI 2019 A 16 H 00**

SUR LES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

PREMIERE RESOLUTION

EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion de la Gérance sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2018, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2018, lesquels font apparaître un BENEFICE de 98.372 €.

DEUXIEME RESOLUTION

QUITUS A LA GERANCE

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la Gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

TROISIEME RESOLUTION

AFFECTATION DU RESULTAT

Compte tenu :

. du Report à Nouveau	74 €
. du Bénéfice de l'exercice	<u>98.372 €</u>

Le résultat affectable s'élève à 98.446 €

que l'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit :

. Aux Autres Réserves	98.400 €
. Au Report à Nouveau	<u>46 €</u>
	98.446 €

L. Buis

Pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., l'Assemblée Générale rappelle qu'une distribution de dividende est intervenue en date du 8 juin 2015 pour un montant de 3.000 €. Plus aucune autre distribution n'est intervenue depuis.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale précise que le montant global des dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal s'est élevé à 4.224 €.

QUATRIEME RESOLUTION REMUNERATION DE LA GERANCE

L'Assemblée Générale approuve la rémunération versée à la gérance au cours de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2018 soit la somme de 85.800 €.

Elle approuve également la prise en charge par la société :

- . des cotisations sociales obligatoires pour un montant de 25.812 €
- . la somme de 14.273 € au titre de la Loi Madelin,
- . la somme de 8.387 € au titre de la CSG déductible,
- . la somme de 3.179 € au titre d'abondement PEE

CINQUIEME RESOLUTION CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.223.19 DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le Rapport Spécial établi conformément aux dispositions de l'article L.223.19 du Code de Commerce déclare l'approuver purement et simplement.

SIXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original des présentes aux fins d'accomplir les formalités requises par ce qui précède.

Le gérant,
Laurent DE BREYNE



Désignation de l'entreprise SARL 3 pourcent.COMNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 1011 AVENUE DES GOLFS83700 ST RAPHAELNuméro SIRET * 5 0 4 6 2 9 2 2 1 0 0 0 2 0Durée de l'exercice en nombre de mois 12 **GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE** **DEPÔT DU** Durée de l'exercice précédent * 12

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 1 8		3 1 1 2 2 0 1 7	
				Net		Net	
				3		4	
ACTIF	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012			
		Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *		028	030	11 362	31 794	30 880
	Immobilisations financières * (1)		040	042	1 000	1 600	
	Total I (5)		044	048	11 362	32 794	32 480
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052			
	Marchandises *		060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	3 935	600	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	123 900	130 670	
		Autres * (3)	072	074	79 032	34 232	
	Valeurs mobilières de placement		080	082		150 000	
	Disponibilités		084	086	515 299	334 968	
	Charges constatées d'avance *		092	094	7 971	1 967	
	Total II		096	098	730 137	652 438	
	Total général (I+II)		110	112	11 362	762 931	684 919
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	30 000	30 000		
	Ecart de réévaluation		124				
	Réserve légale		126	3 000	3 000		
	Réserves réglementées *		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131	216 300	112 700		
	Report à nouveau		134	74	50		
	Résultat de l'exercice		136	98 372	103 624		
	Provisions réglementées		140				
Total I		142	347 746	249 374			
Provisions pour risques et charges		Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	2 567	8 641		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	377 328	342 622		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	35 290	83 131		
	Produits constatés d'avance		174		1 151		
	Total III		176	415 184	435 545		
Total général (I + II + III)				180	762 931	684 919	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	5 905		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	600		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise SARL 3 pourcent.COMNéant ☐ ***A - RÉSULTAT COMPTABLE**

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 8 J

Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 7 J

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens	215		214		
		et livraisons intracommunautaires					
		services *	217	9 700	218	3 253 217	2 975 475
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	5 712	7 810
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	3 258 929	2 983 286
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
CHARGES D'EXPLOITATION	Variation de stock (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : mobilier 6 386 - immobilier)			242	2 941 217	2 669 803
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	4 358	244	5 607	5 319
	Rémunérations du personnel *				250	152 786	138 269
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	8 019	8 798
	Dotations aux amortissements *				254	4 991	4 452
	Dotations aux provisions				256		1 710
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	15 970	11 750
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	3 128 591	2 840 101
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	130 338	143 185
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280	473	
	Produits exceptionnels (IV)				290	1 766	160
	Charges financières (V)				294	666	628
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	600	57
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	32 939	39 036
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	98 372	103 624
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	98 372	314
Régime d'impôt	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	33 779	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	4 224	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprise nouvelle (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		
	Divers ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		
	"Dédution exceptionnelle (art 39 decies)"		655				
				Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127		
				Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		
				Créance due au report en arrière du déficit	346		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	135 339	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : *			dont imputés sur le résultat :		360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					370	135 339	372

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SARL 3 pourcent.COM

31/12/2018

Détail des réintégrations diverses		
Amort. BMW		4 224
Total des réintégrations diverses	330	4 224

Détail des déductions diverses		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)		1 036
Total des déductions diverses	350	1 036

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

2

SARL 3 pourcent.COM
1011 AVENUE DES GOLFS
DOMAINE DE LA COLLE DOUCE
83700 ST RAPHAEL

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS
DÉPÔT DU
23 JUIL. 2018
N° 2019.101.3432

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

- Certifié conforme à l'original ✓
4

SOGETEC
36 PLACE DEI DOUFIN
LE PALADIEN BAT B
83600 FREJUS
04.94.44.54.60

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Permanence ou changement de méthodes	X
Informations complémentaires (CICE)	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Dépréciation des créances	X
Charges à payer	X
Détail des charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Détail des charges constatées d'avance	X
Détail des produits constatés d'avance	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

1

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 762 930.54 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 253 216.97 Euros et dégageant un bénéfice de 98 372.27 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 1 036 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme. Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi a eu pour objectif de redonner à notre entreprise une marge de manœuvre pour prospecter de nouveaux marchés

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements des constructions	24 719		
Matériel de transport	10 115		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 417		5 905
TOTAL	37 251		5 905
Autres participations	600		
Prêts, autres immobilisations financières	1 000		
TOTAL	1 600		
TOTAL GENERAL	38 851		5 905

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements constr.			24 719	24 719
Matériel de transport			10 115	10 115
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			8 322	8 322
TOTAL			43 156	43 156
Autres participations		600		
Prêts, autres immobilisations financières			1 000	1 000
TOTAL		600	1 000	1 000
TOTAL GENERAL		600	44 156	44 156

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.	3 102	2 034		5 136
Matériel de transport	2 350	2 023		4 373
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	918	935		1 853
TOTAL	6 371	4 991		11 362
TOTAL GENERAL	6 371	4 991		11 362

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	2 034				
Matériel de transport	2 023				
Matériel de bureau informatique mobilier	935				
TOTAL	4 991				
TOTAL GENERAL	4 991				

1

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 710		1 710		
TOTAL	1 710		1 710		
TOTAL GENERAL	1 710		1 710		
Dont dotations et reprises d'exploitation			1 710		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 000	1 000	
Autres créances clients	123 900	123 900	
Impôts sur les bénéfices	3 457	3 457	
Taxe sur la valeur ajoutée	28 302	28 302	
Groupe et associés	47 273	47 273	
Charges constatées d'avance	7 971	7 971	
TOTAL	211 903	211 903	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2	2		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 565	2 565		
Fournisseurs et comptes rattachés	377 328	377 328		
Personnel et comptes rattachés	1 301	1 301		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 137	2 137		
Taxe sur la valeur ajoutée	29 349	29 349		
Autres impôts taxes et assimilés	1 954	1 954		
Groupe et associés	14	14		
Autres dettes	535	535		
TOTAL	415 184	415 184		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 069			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	400			400

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	248 729
Dettes fiscales et sociales	3 656
Autres dettes	5
Total	252 393

Détail des charges à payer

	Montant
- FOURNISSEURS FACTURES A RECEVOIR	248 730
- PROVISION POUR CONGES PAYES	1 301
- CHARGES SUR PROVISION POUR CONGES PAYES	401
- TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	175
- FORMATION PROFESSIONNELLE A PAYER	38
- CVAE A PAYER	1 742
- ASSURANCES SUR EMPRUNT A PAYER	5
- ARRONDIS	1
Total	252 393

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 971
Total	7 971

2

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
- PROTEXA ABONNEMENT	148		
- MUTUELLE DES MOTARDS	105		
- FMG ASSURANCES	115		
- FRANCIS LEFEBVRE	65		
- VERSPIEREN ASSURANCES	5 543		
- FIGARO CLASSIFIEDS	827		
- BOITE A IMMO	991		
- LEASING	177		
Total	7 971		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

Le 02/05/2019
DE BREYNE LAURENT Gérant

